



DURÉE
2 HEURES



PUBLIC
EQUIPIER INCENDIE
ET EVACUATION



**NOMBRE
DE STAGIAIRES**
4 à 12 Stagiaires



ACCESSIBILITE PMR
Accessible aux personnes
porteuses de handicap



PRÉ-REQUIS
ETRE EQUIPIER INCENDIE
ET EVACUATION



**RESPONSABLE
PÉDAGOGIQUE**
Pierre HOSTE



DELAIS ET MODALITES
Modalités et délais d'accès
d'environ 7 jours



CONDITIONS TARIFAIRES
* Intra à partir de 450 €/HT / Séssion
* Inter à partir de 190 €/HT / Stagiaire

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES - FSI05.1

FSI05.1-22-06-26 - VERSION 4.00 - © LST FORMATIONS

Parce que les réflexes de sécurité s'entretiennent, cette formation permet de réactualiser les connaissances et les compétences des équipiers d'évacuation. Elle aborde la conduite à tenir face à un départ de feu, les procédures d'évacuation ainsi que les actions essentielles pour protéger et mettre en sécurité les occupants.

LES OBJECTIFS

de cette action de formation

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité :

- De mettre en œuvre et d'utiliser efficacement et en sécurité les différents moyens d'extinction.
- D'appliquer les consignes de sécurité incendie et d'évacuation propre à son établissement.
- D'adopter au quotidien un comportement préventif face aux risques d'incendie en mettant en application les bonnes pratiques de prévention du risque incendie.

* Les tarifs présentés sont donnés à titre indicatif en €/HT. Ils peuvent être adaptés en fonction de la distance de votre établissement, du nombre de participants et des moyens pédagogiques et humains à mobiliser afin de répondre précisément à vos besoins. Un devis personnalisé pourra être établi sur simple demande.

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE THÉORIQUE

Consignes de sécurité.

- L'organisation de la lutte contre l'incendie.
- Les consignes générales et spécifiques.

Naissance et évolution d'un incendie.

- Les différentes causes d'incendies.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.

Les moyens d'extinction.

- Les différents types d'extincteurs et les agents extincteurs.
- Les RIA, le cas échéant (Robinet d'Incendie Armé).
- Principe de fonctionnement.

Les facteurs aggravants.

- Les fumées.
- La panique.

Conduire à tenir en cas d'alarme et d'évacuation.

- L'organisation de l'évacuation.
- Rôle du guide-files, serre-file, localisation des points de rassemblements.
- Dispositifs d'aide à l'évacuation.

Les préventions des incendies.

- Les clés de la prévention.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4227-28
et suivants du Code du travail
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, études de cas,
exercice sur feux réels...

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : QCM
Partie pratique : Évaluation
individuelle sommative.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 2H00 tous les ans.

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

AU PROGRAMME de cette action de formation

PARTIE PRATIQUE

Exercices d'extinction sur feux réels.

- Mise en œuvre d'un extincteur à eau pulvérisée.
- Mise en œuvre d'un extincteur CO2.
- Mise en œuvre d'un extincteur à poudre (quand les conditions le permettent).
- Les distances d'attaque.
- Le positionnement d'un extincteur vide de son contenant.
- Manipulation du RIA, le cas échéant.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Code du Travail : Article R4227-28
et suivants du Code du travail
Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, études de cas,
exercice sur feux réels...

CONDITIONS D'ÉVALUATIONS

Partie théorique : QCM
Partie pratique : Évaluation
individuelle sommative.

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Recommandé : 2H00 tous les ans.